



La demande doit être déposée au plus tard six mois après le début de l'année scolaire et renouvelée chaque année.

Si la demande est incomplète, des pièces complémentaires vous seront demandées.

Première demande

Demande de renouvellement (il n'est pas nécessaire de fournir à nouveau les pièces justificatives déjà en notre possession, sauf si le contenu a changé)

1

Personne en formation

Madame

Monsieur

Nom de famille _____

Prénom _____

Date de naissance Jour _____ Mois _____ Année _____

Célibataire Marié-e ou pacsé-e Divorcé-e ou séparé-e, depuis le _____

Chez : Nom _____ Prénom _____

Rue _____

Code postal _____ Localité _____

E-mail _____

Téléphone fixe _____ Mobile _____

Nationalité _____ Canton d'origine _____

Type de permis de séjour _____ Date d'entrée légale en Suisse _____

Réfugié-e Oui Non

Domicile chez Père et mère Père et mère en garde partagée

Père Mère

Propre domicile

Si autre domicile, préciser _____

Justificatifs à fournir selon la liste ci-dessous :

Le SBPE se réserve le droit de réclamer ultérieurement toutes pièces supplémentaires.

→ Si vous êtes séparé.e ou divorcé.e : joindre le jugement.

→ Si le domicile est hors Genève, copie de la carte d'identité ou du passeport.

→ Copie du permis de séjour.

→ Copie du permis et de la décision du secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

→ Copie du bail pour les locataires ou de l'acte d'achat pour les propriétaires.

→ Copie du contrat de sous-location et des 3 derniers justificatifs bancaires ou postaux du paiement du loyer.

2

Formation concernée par la demande de bourse ou prêt d'études

Etablissement de formation _____

Désignation de la formation _____

Durée minimale de la formation Nbre de semestres _____ Nbre d'années _____

Début (mois/année) _____ Fin prévue (mois/année) _____

Titre visé Diplôme Maturité Bachelor Master
 AFP CFC Brevet Autre, préciser _____

Degré de formation 1 2 3 4 5 6

Formation A plein temps A temps partiel En cours d'emploi

Reconversion professionnelle Oui Non

→ Attestation de scolarité et justificatifs de paiement des taxes pour toutes les écoles hors Genève ainsi que pour toutes les écoles privées.

→ Pour toutes les études hors Genève ou en établissement privé, fournir une attestation établie par une école publique suisse certifiant la reconnaissance, par le canton et/ou la confédération, du titre visé.

→ Copie du contrat d'apprentissage ou de stage et avenants.

→ Si reconversion, joindre un courrier qui explique les motivations et l'emploi visé au terme de la formation.

3

Revenu de la personne en formation

Le revenu déterminant de la personne en formation majeure est calculé conformément à la loi sur le revenu déterminant unifié (LRDU). Cette loi implique que les aides financières délivrées par le service de l'assurance maladie, du SCARPA, de l'office du logement et des prestations complémentaires AVS/AI doivent être obtenues avant l'établissement du calcul d'une aide financière relative aux études.

Revenu brut de l'activité lucrative durant la formation. A estimer avec précision afin d'éviter une demande de restitution. En fin d'année, les justificatifs de vos revenus seront exigés.

Revenu brut annuel de l'activité lucrative (salaire) F _____ / an

Pensions alimentaires F _____ / an Rentes F _____ / an

Autre(s) revenu(s) (bourses, ERASMUS, stages, ...) F _____ / an

Bénéficiaire d'une aide financière de l'Hospice général ? Oui Non

→ Veuillez consulter <https://www.ge.ch/mon-revenu-determinant-unifie-rdu>

→ Copie des 3 dernières fiches de salaire et copie du contrat de travail.

→ Décisions des rentes complémentaires AVS/AI/LPP

→ Copie du dernier décompte de virement de l'HG.

4 Père et mère de la personne en formation

Concerne uniquement la relation entre vos parents (cochez la ou les cases)

- Mariés ou pacsés ensemble Jamais mariés ensemble
 Vivent ensemble Ne vivent pas ensemble
 Divorcés ou séparés, depuis le _____
 Père décédé le _____ Mère décédée le _____
 Père inconnu Mère inconnue

Père de la personne en formation

Déclare ses revenus à Genève ou est imposé à la source Oui Non

Exempté de l'impôt sur le revenu Oui Non Revenu annuel brut _____

Nom de famille _____

Prénom _____

Date de naissance Jour _____ Mois _____ Année _____

Célibataire marié ou pacsé divorcé ou séparé, depuis le _____

Profession actuelle _____ Employeur _____

Chez : Nom _____ Prénom _____

Rue _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone fixe _____ Mobile _____

Bénéficiaire d'une aide financière de l'Hospice général ? Oui Non

Mère de la personne en formation

Déclare ses revenus à Genève ou est imposée à la source Oui Non

Exemptée de l'impôt sur le revenu Oui Non Revenu annuel brut _____

Nom de famille _____

Prénom _____

Date de naissance Jour _____ Mois _____ Année _____

Célibataire mariée ou pacsée divorcée ou séparée, depuis le _____

Profession actuelle _____ Employeur _____

Chez : Nom _____ Prénom _____

Rue _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone fixe _____ Mobile _____

Bénéficiaire d'une aide financière de l'Hospice général ? Oui Non

5 Nouvelle épouse du père

Nom de famille _____

Prénom _____

Date de naissance Jour _____ Mois _____ Année _____

Profession exercée _____ Employeur _____

Nouvel époux de la mère

Nom de famille _____

Prénom _____

Date de naissance Jour _____ Mois _____ Année _____

Profession exercée _____ Employeur _____

6 Conjoint-e de la personne en formation (uniquement si marié-e ou pacsé-e)

Exempté de l'impôt sur le revenu Oui Non Revenu annuel brut _____

Nom de famille _____

Prénom _____

Date de naissance Jour _____ Mois _____ Année _____

Date de l'union, le _____

En formation Oui Non Etablissement _____

Profession exercée _____ Employeur _____

- Copie du livret de famille pour les parents domiciliés hors Genève.
- Copie du jugement de séparation/divorce ou convention ratifiée par un juge.
- Copie de l'acte de décès si le dernier domicile est hors Genève.
- Copie de l'acte de naissance de la personne en formation si père ou mère inconnu-e.

- Copie du jugement de séparation/divorce.

- Copie du dernier décompte de virement de l'HG.

- Copie du jugement de séparation/divorce.

- Copie du dernier décompte de virement de l'HG.

- Si pas imposée sur le canton de Genève, copie de la dernière décision de taxation d'impôts (toutes les pages).

- Si pas imposé sur le canton de Genève, copie de la dernière décision de taxation d'impôts (toutes les pages).

- Copie du certificat de mariage, si conjoint-e domicilié-e hors Genève.
- Attestation de scolarité pour toutes les écoles hors Genève ou privées.
- 3 dernières fiches de salaire et contrat de travail.

